

LES COMMERÇANTS SUR CE PARCOURS

LES SIÈGES :

Boulangier-pâtissier : « Aux Deux Gourmandises »
Place de l'église. Tél : 06 76 50 29 09

Bar restaurant : « Le Bon Coin »
1 place de l'église. Tél : 03 86 96 81 21

Boucherie-charcuterie : « Massari »
4 rue de l'abreuvoir. Tél : 03 86 96 85 18

Chambres d'hôtes :
« Rosiers de Cels » :
21 place de l'église. Tél : 03 86 86 87 99

« Le Belvédère » :
7 rue du Belvédère. Tel : 03 86 86 80 75

ET POUR EN SAVOIR PLUS ...



② Le pont Louis XV et les fossés

① L'église





③ La forêt

⑧ Distribution d'eau



Ce circuit vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).

Il est balisé  et porte le n°4 puis 4B après le chemin forestier .

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site : <http://www.vanne-et-othe.com>

Donnez-nous votre avis à :
contact@vanne-et-othe.com

CONSEILS PRATIQUES

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36). En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

RESPECTEZ LA NATURE

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.
Attention aux feux de friches.
Restez sur les sentiers délimités.
Passez à distance des animaux.
Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).
Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.
Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes.
Certaines fleurs sauvages sont protégées. La nature est fragile, prenez en soin.

RESPONSABILITÉ

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.



PROMENADE - RANDONNÉE N°4B

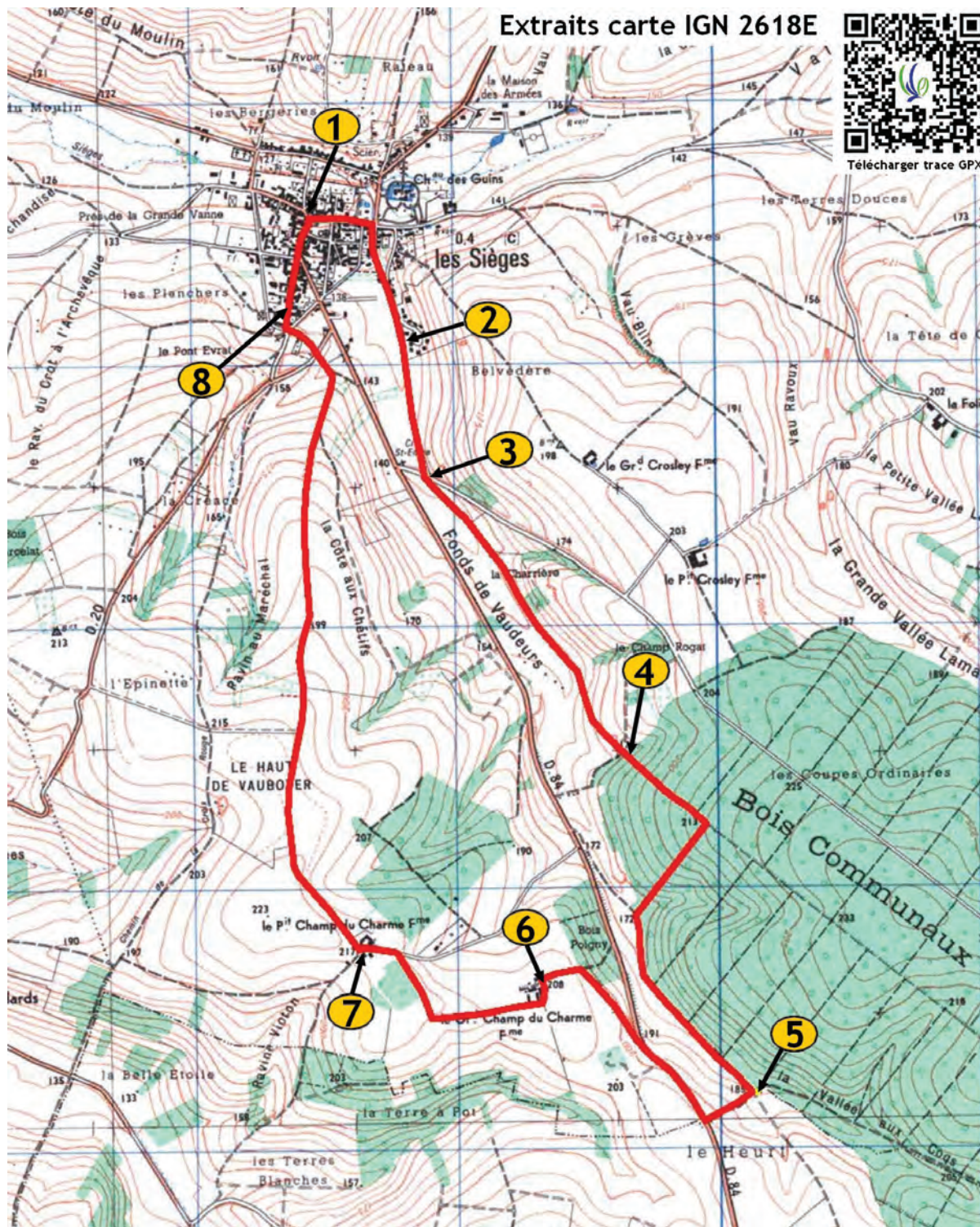
AUTOUR DE LES SIÈGES PAR LES CHAMPS



Départ et retour : Place de l'église



Longueur du circuit : 9,32 Km
Durée pédestre : 3h
Dénivelé : 139m



1 ÉGLISE

Vous êtes ici, au cœur du village avec l'église, la mairie et les écoles. Les Sièges est un vieux village connu depuis 833 ans sous le nom de *Staticus* puis de *Scabiæ*. Un coup d'œil sur les salamandres des portes Renaissance de l'église. L'église St-Cyr-et-Ste-Julitte a été plusieurs fois victime d'incendie, notamment en 1706. Visite de l'église : G. Mallet : 03 86 96 81 20 et Ch. Lenglet : 03 86 86 87 99.

2 RUE DE L'ABREUVOIR

Partir coté mairie et prendre la rue de l'abreuvoir jusqu'au pont. Tourner à droite dans la rue des Courrées et suivre tout droit. Le pont de style Louis XV a été construit avec les restes de la porte fortifiée. Vous longez ensuite les fossés des anciennes fortifications construites au XVIème siècle autour du village sur autorisation royale de François 1er. Possibilité de faire le tour du village avec le circuit aménagé des fossés. Continuer tout droit. Au passage regarder les beaux silex d'une maison ! Toutes les maisons anciennes du village sont construites en silex joints au mortier de sable et de chaux.

3 CARREFOUR

Au croisement avec la route, continuer tout droit sur le chemin jusqu'à la forêt.

4 CHEMIN FORESTIER

Continuer tout droit sur le chemin forestier. Prendre la 1ère allée à droite (entre coupes 25 et 24). Sortir du bois et prendre le chemin qui le longe jusqu'à la 4ème allée (entre coupes 21 et 20).

5 PRENDRE LE CHEMIN À DROITE

pour rejoindre la route D84. Suivre la route à droite pendant 200 mètres puis prendre à gauche la route de la ferme du Grand Champ du Charme.

6 FERME DU GRAND CHAMP DU CHARME

Contourner la ferme et suivre le chemin qui après un angle droit rejoint la route du Petit Champ du Charme. Tourner à gauche et rejoindre la ferme. Juste avant la ferme, à côté de la mare, sur la droite, un coup d'œil sur les vestiges d'une meule à grain.

7 FERME DU PETIT CHAMP DU CHARME

Passer entre les bâtiments de la ferme, tourner à droite et rejoindre le village par le chemin de la Côte aux Chétifs. Vue superbe sur le village, la côte du moulin, la vallée de la Vanne, le bois de Vareilles et les éoliennes de Les Clérimois, Molinons et Coulours. En bas de la côte tourner à gauche et traverser la route D20. Rejoindre le carrefour du tilleul à l'entrée du village. Ce tilleul est classé « arbre remarquable ». De part et d'autre du carrefour les fossés et anciennes fortifications.

8 GRANDE RUE

Descendre la Grande Rue pour rejoindre la place du village. Sur votre gauche une pompe et des bornes fontaines de l'ancien réseau d'eau.